

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-1929/SG/FIN autorisant un virement de 16 000 000 de FD de crédits de paiement du chapitre 61-20/5 « construction de jetée» sur le 61-20/I Formation professionnelle «section d'initiation» de la section territ du FIDES (2° partie) exercice 1975 .

n° 75-1929/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1975

Date de publication
17 octobre 1975

Date du numéro
10 novembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

Sont autorisés les virements de crédits de paiement suivants à l'intérieur de la section territoriale du FIDES – exercice 1975: Crédits de paiement en francs Djibouti.